

RESOLUTION DU CONSEIL NATIONAL

GÉNÉRATION ÉCOLOGIE CONDAMNE L'ATTAQUE TERRORISTE DU HAMAS

Génération Écologie condamne résolument l'attaque terroriste massive du Hamas contre Israël.

Nous sommes saisis d'horreur face aux massacres et aux atrocités commises de sang-froid par ce groupe terroriste islamiste contre la population civile, abattant, violant, égorgeant, bébés, femmes, hommes, enfants, jeunes, personnes âgées.

Nous témoignons notre totale solidarité à toutes les victimes, de toutes nationalités, à leurs familles, ainsi qu'aux proches des personnes prises en otages. Nous adressons nos pensées à nos compatriotes frappés dans leur chair.

Cette barbarie monstrueuse s'inscrit dans le cadre d'un affrontement entre le totalitarisme et la démocratie.

Nous reconnaissons comme légitime le droit d'Israël à se défendre contre le Hamas dans le respect de l'article 51 de la Charte des Nations unies. Ce sont les combattants islamistes du Hamas qui doivent être visés, et ceux qui l'ont armé, et non les populations civiles palestiniennes. Nous appelons au respect du Droit international et humanitaire et des résolutions de l'ONU.

La barbarie ne peut faire naître aucune solution pour permettre aux Palestiniens et aux Israéliens de vivre en paix et en sécurité et à deux États de coexister ensemble. La France, l'Europe et la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour une paix durable.

Génération Écologie exprime son soutien au puissant mouvement de la société civile israélienne pour la défense de l'État de droit et aux forces démocratiques de ce pays. Elles ne manqueront pas d'interroger la politique du gouvernement et la faillite de sa politique de défense. Ces forces sont porteuses de l'espérance d'une paix durable et d'une sécurité assurée pour Israël.

Génération Écologie rappelle son attachement viscéral à la lutte contre l'antisémitisme en France comme partout dans le monde.

Adoptée à l'unanimité le 11 octobre 2023